

Eneco Toit Solaire

Carte tarifaire décembre 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte et belge aux particuliers en Belgique.



Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE			
(€ / an)			
60,00			



CONSOMMATION (€cent / kWh)				
Compteur simple	Compteu	Compteur excl. nuit		
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
20,10	23,02	17,75	17,75	

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent / kWh)				Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)
destinimine de resedu	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	7,21	7,57	5,78	5,05	4,38	26,70	67,43
AIESH	11,83	12,18	7,86	6,73	4,38	18,22	86,35
FLUVIUS (GASELWEST)	14,99	14,99	11,65	7,24	2,95	13,64	112,42
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	9,99	9,99	7,67	4,97	2,75	13,64	79,28
FLUVIUS (IMEWO)	11,70	11,70	8,91	5,86	2,87	13,64	90,45
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	9,04	9,04	7,23	4,53	2,58	13,64	72,25
FLUVIUS (INFRAX WEST)	9,62	9,62	7,42	4,84	2,60	13,64	76,04
FLUVIUS (INTERGEM)	11,05	11,05	8,55	5,48	2,80	13,64	86,25
FLUVIUS (IVEKA)	13,20	13,20	10,51	6,22	2,87	13,64	98,99
FLUVIUS (IVERLEK)	11,99	11,99	9,18	5,96	2,76	13,64	91,84
ORES (Brabant Wallon)	9,59	10,20	5,70	4,59	4,38	15,80	79,23
ORES (Est)	12,98	13,86	7,83	6,27	4,38	15,80	99,39
ORES (Hainaut électricité)	10,63	11,22	6,95	5,85	4,38	15,80	85,47
ORES (Luxembourg)	11,38	12,13	6,77	5,39	4,38	15,80	90,29
ORES (Mouscron)	9,75	10,37	5,95	4,81	4,38	15,80	79,67
ORES (Namur)	11,14	11,83	6,75	5,49	4,38	15,80	88,16
ORES (Verviers)	13,02	13,80	8,24	6,82	4,38	15,80	98,78
FLUVIUS (PBE)	10,52	10,52	7,98	5,77	2,81	13,64	83,21
REGIE DE WAVRE	11,63	12,28	9,69	9,69	4,38	21,19	90,75
SIBELGA(*)	8,52	8,52	6,22	6,22	1,46	12,41	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	12,35	12,35	9,54	6,20	2,96	13,64	95,58
TECTEO	9,88	11,07	5,89	5,08	4,38	27,55	77,06

L'électricité fournie est composée à 100% d'électricité verte produite à partir de panneaux solaires et d'éoliennes en Beligique. Eneco Toit Solaire est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix ênergétiques sont fixes pendant la première année. Ce produit est offert uniquement aux clients disposant d'une installation de production locale (maximum 10kVA), qui produit de l'électricité à la même adresse que celle pour laquelle le client conclut un accord pour la fourniture d'électricité. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs viables à ce moment-là et, class soin, des tions ainsi en étroactive. En cogenification de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiquées sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basseries longement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basseriers longement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basseriers le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement delectrique. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison lors de la première année, même en cas d'éventuelle résiliation anticipée. Des la deuxième année, la redevance fixe est une une consomne à caracordement. La redevance fixe est imputée sur chaque facture de décompte tévo de clôture.

- (*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 31,74 €/an; KVA > 13KVA 36,45 €/an.
 (1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissane maximale de 10 kVA valable pour les services Valorisation (voir page suivante) ou Compensation (Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers.)
 (2) Pas soumis à la TVA
- Carte tarifaire version 012112 pour la Belgique. / Valable du 1er décembre 2021 au 31 décembre 2021 inclus. / BC_032_012112_FR_ENECO_POWER_SOLAR

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles $(\mathfrak{C} \ / \ an)$

<= 1,44 kVA	0,00
> 1,44 kVA et <= 6 kVA	12,34
> 6 kVA et <= 9.6 kVA	19,75
> 9 kVA et <= 13 kVA	24,68
> 13 kVA et <= 18 kVA	37,03
> 18 kVA et <= 36 kVA	49,37
> 36 kVA et <= 56 kVA	98,74
> 56 kVA et <= 100 kVA	160,45

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (€cent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (€cent / kWh)
AIEG	0,2331	0,3474
AIESH	0,2331	0,3474
FLUVIUS (GASELWEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IMEWO)	0,2331	0,3474
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INFRAX WEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INTERGEM)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVEKA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVERLEK)	0,2331	0,3474
ORES (Brabant Wallon)	0,2331	0,3474
ORES (Est)	0,2331	0,3474
ORES (Hainaut électricité)	0,2331	0,3474
ORES (Luxembourg)	0,2331	0,3474
ORES (Mouscron)	0,2331	0,3474
ORES (Namur)	0,2331	0,3474
ORES (Verviers)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (PBE)	0,2331	0,3474
REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3474
SIBELGA	0,2331	0,3474
FLUVIUS (SIBELGAS)	0,2331	0,3474
TECTEO	0,2331	0,3474

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (Ccent / kWh) 0,075

Contribution Fonds Energie (Flandre) $^{(2)}$ ($\mathfrak C$ / mois)			
	Tension basse	Tension moyenne	
Tarif standard (domicilié)	0,43	155,51	
Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51	
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00	
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	2,87		
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)	3,41		
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)	1,21		



Eneco Toit Solaire

Carte tarifaire décembre 2021 d'Eneco Belgium SA pour la relivrasion d'électricité par des **particuliers** en Belgique.



Les tarifs d' injection sont exonérés de TVA

Indemnité supplémentaire pour l'injection

PRÉLÈVEMENT ET INJECTION / VALORISATION

REDEVANCE FIXE (€ / an)		INJECTION (€cent / kWh)				
	+	Compteur simple	Comptet	ur double		
(= : = : · · · · ·			HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
		PRÉLÈVEMENT				
V-i		Voir prélèvement	Voir prélèvement	Voir prélèvement		
Voir prélèvement		INJECTION				
		10,68	12,38	6,85		

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document.

Eneco Toit Solaire est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix d'injection sont fixes pendant la première année. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

"Prélèvement et injection": L'électricité que vous prélevez du réseau et celle que vous injectez dans le réseau sont facturées séparément. Vous touchez une indemnité pour l'électricité que vous injectez.

"Valorisation": Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers. Vous injectez davantage d'électricité que vous n'en consommez? Dans ce cas, vous touchez une indemnité supplémentaire pour l'injection. Ceci est possible avec un compteur bidirectionnel et avec un compteur numérique.

Les services disponibles sont spécifiques à la région.

Carte tarifaire version 012112 pour la Belgique. / Valable du 1er décembre 2021 au 31 décembre 2021 inclus. Uniquement applicable si un contrat d'approvisionnement a été conclu. / BC_032_012112_FR_ENECO_POWER_SOLAR